

## **Les positions du PDC Jura – Nord vaudois**

### **VALORISER LES APPRENTISSAGES ET LES FORMATIONS BACHELOR**

1. Soutenir la valorisation du savoir-faire manuel dans le cadre de la révision de la Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO).
2. Soutenir le dialogue entre les associations professionnelles, la chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et le personnel de l'office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP), son centre Nord et ses bureaux de consultation.
3. Soutenir des actions favorisant les apprentissages en entreprise et veiller à ce que le personnel formateur en école professionnelle soit au bénéfice d'une formation pratique préalable dans le secteur d'activité choisi.
4. Faciliter l'accès aux maturités professionnelles en veillant par exemple à ce que l'allègement des quotas horaires affectés aux travaux pratiques imposés aux entreprises formatrices soit aussi appliqué dans les écoles professionnelles.
5. Faciliter l'accès aux formations bachelor HES en octroyant le soutien financier nécessaire aux jeunes qui souhaitent poursuivre de manière consécutive.

### **PROMOUVOIR LE TOURISME**

1. Soutenir la mise en place d'infrastructures permanentes d'information (pour exemple l'office du tourisme d'Yverdon-les-Bains et donc la location VELIB sont actuellement fermés le week-end).
2. Soutenir une approche régionale du tourisme en privilégiant par exemple des maisons du terroir à l'enseigne régionale et une brochure commune de promotion des atouts touristiques du Jura Nord Vaudois.
3. Favoriser les synergies avec le monde agricole en privilégiant les productions locales. Valoriser l'esprit entrepreneur de la paysannerie.

### **GARANTIR UNE BONNE FLUIDITE DU TRAFIC**

1. Encourager les démarches d'entreprises favorisant un transport groupé du personnel frontalier.
2. Compléter l'offre de transports publics transfrontaliers (par exemple Ste-Croix – Pontarlier, Vallorbe – Pontarlier).
3. Favoriser la création de parkings d'échange avec bonnes cadences des liaisons par les transports publics (en veillant à maintenir des tarifs incitatifs).
4. Créer des parkings à durée limitée au centre des villes pour y maintenir une activité économique et commerciale.
5. Encourager le contournement des centres villes pour le trafic de transit.

### **OSER LA SECURITE**

1. Prévenir l'incivilité par le respect de soi-même :
  - a. Lecture attentive et intervention dans le cadre de la révision de la LEO pour y inscrire des exigences en matière de conduite, de politesse, d'ordre et de propreté.
  - b. Soutien à l'organisation dans les classes d'école de témoignages de « repenti-e-s »

2. Généraliser les peines de travail d'intérêt général pour les auteur-e-s d'incivilités et accélérer les procédures pour leur application rapide après les délits.

3. Assurer une surveillance active des zones d'attentes obligatoires (salles d'attente des gares, abris bus, etc.)

### **ASSURER L'HABITAT**

1. Privilégier les habitats groupés de 2-3 étages (éco-quartiers) pour favoriser les échanges.

2. Éviter les citadin-e-s « hors sol » en créant un habitat et un cadre de vie attractif qui les incite à s'intégrer aux activités locales.

3. Proposer des logements subventionnés avec loyers proportionnels au revenu pour les revenus inférieurs à Fr. 50'000.- par an.

### **AUTRES THEMES POTENTIELS**

Ceux qui vivent proche d'un centre urbain bénéficient d'infrastructures nombreuses et variées. Pourquoi ne pas envisager un impôt dégressif en rapport à l'éloignement de l'hôtel de ville ?

Lutte contre la hantise de l'erreur : comment renforcer les comportements positifs et récompenser les réussites plutôt que de sanctionner les erreurs ?

Yverdon doit passer du statut de cité ouvrière à celui de ville universitaire, capitale régionale.

¼ des budgets des communes sont engagés quasi sans marge de manœuvre. Comment convaincre les communes de se concerter pour définir des priorités convergentes pour le ¼ restant ?

Familles mono-parentales : cette population ne cesse de croître et devient un état de fait de notre société s'accompagnant d'un risque accru de péjoration de la situation financière.

Conjointement le nombre de places de garderie doit être étendu pour faire face à une demande croissante.